



REGIONE TOSCANA

Avis de Concours pour l'attribution des "Prix Montaione 2010", dans le cadre des « Journées de Montaione. Démocratie et Participation » – édition 2010

La Région Toscane a été la première région italienne à approuver en décembre 2007 une loi ayant pour objectif de promouvoir la participation des citoyens aux choix publics et de favoriser la diffusion de nouvelles méthodologies de participation. Une loi qui a pu trouver un terrain fertile dans le tissu civil de la Toscane et dans les expériences diffuses et significatives qui se sont développées ces dernières années.

Afin de donner justement une continuité à ces expériences, la Région toscane a décidé d'organiser une réunion annuelle qui permette de réfléchir et d'analyser les thèmes de la démocratie et de la participation : pas un congrès d'étude traditionnel mais une manifestation plurielle, de la durée de trois jours, ayant les caractéristiques d'un festival international où l'on discute de thèmes à caractère général, mais où l'on approfondit aussi les « cas » les plus importants de l'année écoulée, grâce à des ateliers sur des thèmes, méthodologies et expériences remarquables, débats et séminaires sur des thèmes spécifiques et aussi des hommages aux bonnes pratiques.

Il a été décidé d'organiser périodiquement cette réunion de trois jours (qui se tiendra au mois de novembre) dans la petite ville de Montaione, - petite agglomération à mi-chemin entre Florence et Sienne, qui a été au centre de l'un des plus importants processus participatifs réussis qui a eu pour objet les stratégies de la communauté locale pour la défense du paysage et le développement durable du territoire, autour de l'ancien bourg médiéval de Castelfalfi.

Dans le cadre des « Journées de Montaione » (Le giornate di Montaione) il a aussi été créé le « Prix Montaione », afin de rendre hommage aux meilleures expériences, aux meilleurs projets et aux meilleures recherches dans le domaine de la participation.

Le Comité scientifique, qui sera chargé d'évaluer les demandes est composé des professeurs :

Umberto Allegretti, Loic Blondiaux, Luigi Bobbio, Quim Brugué, Rodolfo Lewanski, Massimo Morisi, Yves Sintomer, Stefano Zamagni.

Date-limite de présentation des demandes: 31 juillet 2010

Communication du palmarès aux lauréats: 30 septembre 2010

Les lauréats des trois prix seront invités à la deuxième édition des Journées de Montaione sur « Démocratie et participation » (novembre 2010). Ceux qui présenteront une demande pour le prix devront s'engager à être présents au congrès en cas de victoire.

1. Prix pour un processus participatif

Il est destiné à des processus participatifs qui aient déjà été réalisés, soit en Italie soit à l'étranger.

Il sera tenu compte notamment des expériences qui se distinguent par :

- 1) l'importance du thème traité ;
- 2) la capacité d'impliquer des secteurs significatifs de la société et de faire discuter entre eux des citoyens ayant des positions ou des intérêts différents ou opposés ;
- 3) les méthodologies utilisées pour associer les citoyens, pour favoriser le dialogue et donner efficacité aux résultats atteints au cours du processus ;
- 4) la capacité d'améliorer la qualité des décisions des administrations publiques et de produire des résultats efficaces ;
- 5) la possibilité que l'expérience participative se traduise en pratiques stables et généralisables au sein de l'administration publique et de la gouvernance locale ;
- 6) la capacité d'augmenter les connaissances sur les approches participatives.

Les candidats devront fournir une fiche de projet de 2 pages au plus qui spécifie entre autres les six points indiqués plus haut.

Le Comité scientifique choisira, en se basant sur les fiches présentées, quels candidats inviter à présenter une documentation plus détaillée du projet.

2. Prix pour une recherche

Il est destiné à de jeunes chercheurs italiens ou étrangers (35 ans max) auteurs d'un article – publié ou pas – de 20 à 40 pages, consacré à l'étude empirique de processus participatifs. Les articles peuvent être écrits en italien, français, espagnol, portugais ou anglais. Les articles seront examinés par le Comité scientifique. Le vainqueur recevra, outre l'invitation à Montaione, un prix de 2.000 euro avant impôts.

Prix pour un processus participatif en Toscane

Le prix pour le meilleur processus participatif s'étant déroulé en Toscane sera décerné par un jury de citoyens tirés au sort parmi les citoyens résidents en Toscane. Les critères pour la sélection des processus seront définis par le jury lui-même. A titre d'exemple, les critères adoptés par le jury de citoyens pour le prix Montaione 2009 ont été les suivants:

- 1) Inclusivité – qualité de la participation
- 2) L'impact du processus sur la collectivité (en termes de niveau, importance de la participation et amélioration des rapports entre l'administration et les citoyens)
- 3) Originalité et créativité de la méthode utilisée et des solutions apportées aux problèmes
- 4) Qualité et clarté des objectifs du processus participatif.

Les projets toscans ayant concouru au Prix Montaione 2009 peuvent se représenter à l'édition 2010 si, au cours de l'année suivante, l'application des indications générées par le processus a atteint de nouveaux résultats dignes d'intérêt.

Les demandes de participation aux différents prix doivent être envoyées sous pli cacheté à l'adresse suivante:

Regione Toscana

Settore "Ufficio ed osservatorio elettorale regionale. Partecipazione"

Piazza dell'Unità Italiana, 1

50123 Firenze

Ou bien par courrier à l'adresse:

forumpartecipazione@regione.toscana.it